

Evaluer ses risques professionnels et élaborer le document unique

Ref. **SEC F3 03-2**
Durée : 1.0 jour(s) / 7.0 heures

Maîtriser ses risques professionnels

Pré-requis :

Recommandé: Notions de base sur les dangers et moyens de prévention/protection

Personnes concernées :

Toute personne amenée à réaliser des évaluations de risques professionnels et à élaborer le document unique,

- Chef d'entreprise TPE PME
- Préventeur HSE
- Intervenant pour la Prévention des Risques Professionnels (IPRP)
- Membre de la CSSCT/CSE
- Encadrant d'équipe

Objectifs :

- Acquérir une méthodologie d'évaluation et de hiérarchisation des risques,
- Etre en capacité d'élaborer le document unique,
- Etre en capacité de recueillir les éléments pour bâtir un plan d'action

Programme :

Les enjeux du document unique
Les acteurs
La démarche d'évaluation

- o Méthodologie,
- o Critères d'évaluation (dangers, risques, maîtrise)
- o Périmètre, unités de travail/documents

Exercices de mise en situation
Les propositions d'amélioration de la maîtrise
Le plan d'actions
Le document unique et les évaluations spécifiques (RPS, DRPE, EVRC ...)

Démarche pédagogique :

Démarche participative et active
Activités pédagogiques en sous-groupe
Mise en situation avec la réalisation de cas pratiques «in vivo» dans l'établissement
Possibilité d'utiliser les outils en place chez le client pour la réalisation des exercices

La formation est animée par un formateur :

- disposant d'une qualification spécifique de formateur selon les procédures de qualification de Bureau Veritas
- justifiant d'une expérience terrain confirmée dans le domaine concerné

Evaluation et validation :

